

Référence	6-EL-HOBO
Durée	1 jour (7 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	29/07/2025

Habilitation HO / BO – Personnel non électricien – Norme NF C 18-510



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques d'origine électrique dans son environnement de travail.
- Respecter les règles de sécurité électrique lors de travaux non électriques à proximité d'installations.
- Reconnaître les zones à risque électrique et les limites de son habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention liées à la coactivité en environnement électrique.
- Adopter un comportement sécurisé et rendre compte de toute anomalie



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à travailler à proximité d'installations électriques (basse et/ou haute tension), sans intervention directe sur celles-ci (ex. : agents de nettoyage, maintenance, bâtiment, espaces verts, etc.)



PRÉREQUIS

Compréhension orale et écrite du français.
Aptitude médicale au poste de travail.
Aucun prérequis technique en électricité.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés théoriques, d'échanges participatifs, d'étude de cas.
- Visualisation d'accidents électriques et analyse.
- Travaux dirigés avec repérage de zones dangereuses.
- Mise en situation sur maquette ou environnement simulé.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Questionnaire de satisfaction,
- Évaluation théorique : QCM basé sur les règles de sécurité et les connaissances fondamentales.
- Évaluation pratique : Mise en situation avec vérification du respect des consignes de sécurité et des gestes professionnels.
- Avis du formateur remis à l'employeur pour la délivrance de l'habilitation.



MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL ET MATÉRIEL

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.

Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

Maquettes pédagogiques ou plans de site.

Exemples d'EPI et matériels de signalisation



VALIDATION

- Attestation de formation remise au stagiaire.
- Avis écrit du formateur sur le niveau d'habilitation proposé (HO / BO).
- **L'habilitation HO / BO est délivrée par l'employeur, conformément à la norme.**



ORGANISATION

Délai d'accès : 5 jours ouvrés
(délai variable en fonction du financeur)

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

Intervenants expérimentés en environnement électrique

Maîtrise des référentiels réglementaires (NF C 18-510)

Fortes compétences pédagogiques et terrain Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE ET RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Habilitation

Norme **NF C 18-510** : Exécution des travaux en sécurité dans un environnement électrique.

Référentiel **INRS ED 6127** : Formation à la prévention des risques électriques pour le personnel non électricien.

Code du travail, articles **R. 4544-9** à **R. 4544-11**.

Habilitation HO / BO – Personnel non électricien – Norme NF C 18-510

1. NOTIONS DE BASE EN ÉLECTRICITÉ

- Définition : tension, courant, puissance.
- Effets du courant sur le corps humain (physiopathologie).
- Notion de conducteurs, d'isolement, d'environnement conducteur.

2. LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ

- Électrisation, électrocution, brûlures, incendies.
- Contact direct et indirect, court-circuit.
- Présentation d'accidents types (retour d'expérience).

3. LES DOMAINES DE TENSION ET L'ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE

- TBT / BT / HTA : définitions et exemples.
- Définition des zones : zone de voisinage, zone de travail.
- Distances minimales de sécurité à respecter.

4. SYMBOLES D'HABILITATION ET RÔLES

- Définition et signification des symboles HO et BO.
- Champ d'intervention autorisé pour le personnel non électricien.
- Limites d'intervention – interdiction de manipulations électriques.

5. COMPORTEMENTS ADAPTÉS ET RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Conduite à tenir en présence d'une installation électrique.
- Communication avec le personnel habilité.
- Consignes en cas d'anomalie ou d'incident.
- Interventions sous autorisation et surveillance (notion de chargé de travaux).

6. PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE

- Présentation des 5 règles de sécurité (NF C 18-510).
- Principes de consignation et mise hors tension (à connaître mais non à réaliser).
- Identification des équipements de protection collective (signalisation, condamnation).
- Présentation des EPI (gants, écran facial, etc.) même si non utilisés directement.

7. APPLICATION SUR LE TERRAIN / MISES EN SITUATION

- Lecture de plan ou repérage des installations.
- Identification des zones de danger sur un site.
- Comportement attendu en coactivité.
- Exercices pratiques sur maquettes ou zones simulées.